

FORMATION ACTEUR PRAP 2S

Prévention des risques liés à l'activité physique

Secteur sanitaire et médico-social – Accompagnement à la mobilité

PRAP 2S

POURQUOI SE FORMER ?

Devenir acteur de la prévention dans son établissement

La formation PRAP 2S permet aux professionnels de santé de devenir acteurs de la prévention en analysant leur activité et en mettant en œuvre des pratiques favorisant la sécurité du soignant et le confort de la personne aidée.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier les risques liés à l'activité physique dans leur travail
- ✓ Comprendre le fonctionnement du corps humain et les facteurs de TMS
- ✓ Analyser leur situation de travail et repérer les risques
- ✓ Proposer des améliorations des situations de travail
- ✓ Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ✓ Accompagner la mobilité de la personne aidée en toute sécurité

CONTENU

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques interactifs
- Échanges et retours d'expérience
- Démonstrations pratiques
- Exercices d'apprentissage
- Mises en situation professionnelles

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, les participants passent les épreuves certificatives. Les candidats ayant satisfait aux évaluations obtiennent le certificat Acteur PRAP 2S. Certificat reconnu par l'INRS. Validité : 24 mois.

La formation ne permet pas de valider un/ou des blocs de compétences, des équivalences ou passerelles.

CONTACT

04.86.95.10.94 - 06.08.37.36.64

contact@alpha-secourisme.com

www.alpha-secourisme.com



Public concerné

Personnels des établissements de soin et médico-sociaux

Pré-requis

Aucun

Durée

4 jours
(28 heures non consécutifs)

Effectif

10 participants maximum

Encadrement

Formateur PRAP 2S certifié

Accessibilité

Formation accessible
aux personnes en situation
de handicap

Prix

Nous consulter